

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Rivière-Beaudette
tenue le 4 décembre 2023, à 19 h00, à la salle du conseil,
située au 663, chemin Frontière Rivière-Beaudette

Sont présents :	Patrick Bousez	Maire
	France Rivet	Conseillère
	Réjean Fournier	Conseiller
	Daniel Laflèche	Conseiller
	Julie Cyr	Conseillère
	Ghyslain Maheu	Conseiller
	Natasha Pagé	Directrice générale

Les membres présents forment le quorum.

2023-12-240 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h00 par M. Patrick Bousez, Maire de la Municipalité de Rivière-Beaudette, M^{me} Natasha Pagé fait fonction de secrétaire.

2023-12-241 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Julie Cyr, conseillère, propose un ajout à l'ordre du jour concernant COBAVER-VS pour la renaturalisation des bandes riveraines.

Sur la proposition du conseiller M. Daniel Laflèche appuyée par le conseiller M. Réjean Fournier, l'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité des conseillers.

2023-12-242 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 6 NOVEMBRE 2023

Sur la proposition de la conseillère M^{me} France Rivet appuyée par le conseiller M. Ghyslain Maheu, le procès-verbal du 6 novembre 2023 est adopté à l'unanimité des conseillers.

2022-12-243 - COMPTE À PAYER

Sur la proposition du conseiller M. Daniel Laflèche appuyée par le conseiller M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la liste des comptes faisant partie intégrante des minutes.

Je soussigné, Natasha Pagé directrice générale, certifie sous mon serment d'office d'avoir les fonds nécessaires pour payer les comptes.

Salaires de novembre 2023:	\$ 34 318.81
Prélèvements :	\$ 34 161.42
Chèques	\$ 972 240.33
TOTAL novembre 2023 :	\$1 040 720.56

Natasha Pagé
Directrice générale

2023-12-244 – ADOPTION DU RÈGLEMENT 2023-14 POUR LA TENUE DES ASSEMBLÉES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2024

Sur la proposition du conseiller M. Réjean Fournier appuyée par la conseillère M. Julie Cyr, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement numéro 2023 - 14 pour la tenue des assemblées de conseil 2024. Avec dispense de lecture.

2023-12-245 – ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2023-13 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 91-18

Sur la proposition du conseiller M. Ghyslain Maheu appuyée par le conseiller M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le projet de règlement 2023-13 qui modifie le règlement de zonage 91-18. Avec dispense de lecture.

2023-12-246 – DÉROGATION MINEURE 2023-22 DE STÉPHANIE CLARK

Sur la proposition du conseiller M. Réjean Fournier appuyé par la conseillère M. France Rivet, il est résolu à l'unanimité des conseillers de refuser la dérogation mineure 2023-22 pour le lot 3766481 appartenant à Mme Stéphanie Clark qui est de nature à permettre la subdivision d'un lot dérogoire. La construction d'un bâtiment en arrière lot des habitations déjà construite pourrait causer préjudice au voisinage.

2023-12-247 DÉROGATION MINEURE 2023-23 DE BRIAN DELLNER ET ALEXANDRE BRUNET

Sur la proposition du conseiller M. Ghyslain Maheu appuyé par la conseillère M^{me} France Rivet, il est résolu à l'unanimité des conseillers de régulariser la dérogation mineure 2009-01 pour les lots 4346575 et 4346576 appartenant à M. Brian Dellner et Alexandre Brunet qui est de nature à spécifier que les terrains sont dérogoires protégés par droit acquis.

2023-12-248 – RÉOLUTION D'APPROBATION POUR LE MANDAT À LA FIRME EXP POUR L'AUDIT DE LA STATION DU TRAITEMENT DES EAUX USÉES SITUÉ AU 800 RUE SAUVÉ

Sur la proposition du conseiller M. Ghyslain Maheu appuyée par la conseillère M. Julie Cyr, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le mandat à la firme EXP pour l'audit de la station du traitement des eaux usées situé sur la rue Sauvé, pour un montant de 13 750.00\$ sans les taxes.

2023-12-249 – RÉOLUTION POUR AMENDER LA RÉOLUTION 2023-09-181 CONCERNANT L'OCTROI DU CONTRAT À PAVAGE D'AMOUR

Amendement de la résolution 2023-09-181 afin d'ajuster le montant final du contrat pour un montant de 841 305.87 \$ taxes incluses au lieu de 822 388.58 \$ taxes incluses. Cette facture sera acquittée comme suit :

- 666 692.00 \$ par le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).
- 174 613.87 \$ par le surplus affecté chemins
- poste budgétaire 55 99 209 000.

Sur la proposition du conseiller M. Réjean Fournier appuyé par le conseiller M. Daniel Laflèche il est résolu à l'unanimité des conseillers de faire le paiement pour le contrat qui a été octroyé à pavage D'Amour avec le surplus affecté chemin.

2023-12-250 – DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

M. Patrick Bousez, maire de la municipalité de Rivière-Beaudette, atteste que les membres du conseil Municipal ont déposé leurs déclarations écrites mentionnant l'existence de leurs intérêts pécuniaires, lors de la séance du conseil du 4 décembre 2023. Par ailleurs, la directrice générale transmettra au Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation une confirmation du dépôt de la mise à jour des déclarations.

2023-12-251 – VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2023

Sur la proposition du conseiller M. Ghyslain Maheu appuyée par le conseiller M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer la firme BCGO comme vérificateur pour l'année 2023.

2023-12-252 – LISTE DES VENTES POUR TAXES 2023

Sur la proposition du conseiller Ghyslain Maheu appuyée par la conseillère M^{me} France Rivet, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver l'envoi de la liste des ventes pour taxes 2023 à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

2023-12-253 – RÉOLUTION D'APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE ST-TÉLESPHORE

Sur la proposition du conseiller M. Réjean Fournier appuyée par la conseillère M^{me} Julie Cyr, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la demande d'appui de la Municipalité de St-Télesphore concernant une demande au Ministère des transports du Québec (MTQ) et à la députée de Soulanges pour l'installation d'arrêts obligatoires et d'une lumière clignotante à l'intersection des routes 325 et 340.

2023-12-254 – RÉOLUTION POUR LA VENTE D'APPAREILS RESPIRATOIRES PAR LE CENTRE D'ACQUISITION GOUVERNEMENTAL

Il est proposé par le conseiller M. Réjean Fournier appuyée par le conseiller M. Daniel Laflèche, d'autoriser la direction du Service de sécurité incendie de la municipalité de Rivière-Beaudette à procéder à la mise en vente des appareils respiratoire model scott 2.2 et les accessoires s'y rattachant ; (Cylindre d'air, masque, dispositif d'alarme de détresse etc.), et d'accepter l'offre la plus élevée reçu par LE CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES, selon la grille tarifaire 2023- 2024. Le siège social est situé au 150, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 2B2. Ainsi que, d'autoriser la directrice générale, à signer le contrat d'entente de services pour la disposition de biens excédentaires entre le Centre d'acquisitions gouvernementales et la municipalité de Rivière- Beaudette.

2023-12-255 –REMERCIEMENTS AUX BÉNÉVOLES POUR LA GUIGNOLÉES

M. le maire, Patrick Bousez, remercie les partenaires tels que ; Le Centre d'action bénévoles Soulanges, les élus, les employés et les pompiers pour la guignolée. Cette journée a permis d'amasser un montant de 4 140.00 \$

2023-12-256 – REMERCIEMENTS POUR LA DISTRIBUTION DES CADEAUX

M. le maire, Patrick Bousez, tient à remercier tous nos partenaires ; les commanditaires, les élus, les employés, les bénévoles ainsi que les pompiers pour leurs implications à la distribution des cadeaux, qui a eu lieu dimanche le 3 décembre. Un merci spécial à madame Sophie Cousineau pour l'organisation et la réussite de cet événement, 209 enfants ont reçus un cadeau du père Noël.

2023-12-257 – APPUI AU PROJET DU COBAVER-VS POUR LA RESTAURATION DES BANDES RIVERAINES DE LA RIVIÈRE BEAUDETTE

La municipalité de Rivière-Beaudette a pris connaissance du projet de restauration des bandes riveraines, de la rivière Beaudette, dans la municipalité de Rivière-Beaudette (Phase 2) que le COBAVER-VS a déposé à l'automne 2023 pour obtenir un financement dans le cadre du Programme Affluents Maritime.

Nous sommes convaincus que les actions visées par ce projet auront un impact positif sur le milieu naturel. C'est donc avec plaisir que la municipalité de Rivière-Beaudette appuie le projet du COBAVER-VS. La Municipalité pourrait entre autres, publier les articles du COBAVER-VS dans le bulletin municipal et sur nos réseaux sociaux et en mettant gratuitement à disposition notre salle communautaire ou un terrain municipal pour la tenue d'événements.

2023-12-257 – VARIA

- Pont de l'Île aux tourtes;

2023-12-258 – PÉRIODE DE QUESTIONS

- M. Desrochers demande c'est quoi la firme BCGO;
- M^{me} Pharand demande que l'ordre du jour soit mis en ligne plus tôt et réitère sa demande par rapport à la vitesse sur le chemin Frontière.

2023-12- 259 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur la proposition du conseiller M. Réjean Fournier, appuyée par le conseiller M. Ghyslain Maheu, il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 20h07.

M^{me} Natasha Pagé
Directrice générale

M. Patrick Bousez
Maire

Je, Patrick Bousez, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.